

19 Juin 1848

Ma Rév. & chère Mère

Vos deux lettres du 10 & du 12 Juin me couvrent de confusion, vous n'avez je vous assure scandalisé personne ici & par conséquent vous n'avez aucun pardon à demander. C'est bien plutôt à moi de réclamer non pas tant votre indulgence que vos bonnes prières & votre intercession auprès de Dieu pour qu'il fasse peu à peu disparaître tout ce que vous avez vu de misères, d'imperfections &c parmi nous. Je ne suis nullement peiné que vous en ayez quelque connaissance; vous en prierez avec plus de ferveur. Si le bon Dieu ne fait vivre encore quelq. années, j'espère que la piété que je désire tant de voir dans la maison, y regnera en effet, & alors je ne m'inquiéterai plus de rien. quand à votre proposition timide & presque aussitôt rétractée, voilà chère Mère, tout ce que j'y ai compris, le premier mouvement d'un bon coeur que la reflexion n'a pas arrêté assez vite. mais vous n'étiez pas en pays ennemi. Je vous ai toujours eu gré depuis de ce bon vouloir qui me fit grand plaisir dans le moment & quand vous me dites ensuite que la chose n'était pas faisable, je vous crus avec la même simplicité. Je n'y serais plus revenu sans le bon M<sup>r</sup> Benoit qui m'engagea à la démarche que vous connaissez & que je regrette puis qu'elle vous a causé du chagrin. N'en parlons plus, mais laissez moi vous rendre justice, chère Mère, & vous assurer de nouveau que votre prétendue présomption ne m'a pas dérobé complètement votre charitable et aimable désir. Je suis peiné d'apprendre la maladie d'une de vos chères filles & je bénis Dieu du mieux qu'elle avait déjà senti lors que vous m'écriviez. votre visite à N.D. du Lac fera époque dans nos petites annales & je me sens plus intéressé depuis encore à tout ce qui vous concerne. au moins désormais nous pourrons l'un & l'autre nous visiter mutuellement en esprit & passer quelques instants sans efforts les uns chez les autres. Chose singulière, j'ai fait des visites minutieuses en plus d'un endroit & tout ou presque tout est oublié; S<sup>te</sup> Marie m'est aussi présente à l'esprit que la maison de mon père - cette petite chapelle surtout où j'ai dit la S<sup>te</sup> Messe à 11 1/2h!...à propos c'était hier le dixième anniversaire de ma première Messe. Aidez-moi, bonne Mère, à bénir & à demander pardon. Je vous prie de me recommander aux prières de votre pieuse maison selon mes besoins & de me croire toujours avec la même simplicité & la même vérité

chère/ Mère

votre humble & dévoué Serviteur

E. Sorin

P.S. Veuillez me rappeler au souvenir du bon & cher P. Corbe -

Rev. Mother Superioress

S<sup>t</sup> Mary's of the Woods

Terre haute

Ind-

Postmark: South-Bend, Ia Jun 20